Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20261027-01_2026_271026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept octobre à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Cuguen, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 22 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Quorum atteint : 8

Nombre de votants : 15

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, Mme Mireille DURIEZ, M. Christophe GANCHE, Mme Marion MICHELIN (arrivée au point 2), Mme Danielle GONET, M. Damien GUEDE (arrivé au point 4), M. Nicolas DUMANS, Mme Anne LEPORT, M. Emilien WOISARD, Mme Flavie FOSSET, Mme Laura LEMENANT

ABSENT EXCUSE : M. Anthony FEVRIER, Mme Juliette GASSELIN, M. Louny POGNOT, M. Steven GERNIGON,

POUVOIRS : M. Anthony FEVRIER a donné pouvoir à M. Emilien WOISARD, Mme Juliette GASSELIN a donné pouvoir à Mme Anne LEPORT, M. Louny POGNOT a donné pouvoir à M. Christophe GANCHE, M. Steven GERNIGON a donné pouvoir à Mme Sandrine GUERCHE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne LEPORT

OBJET : 01.2026-27/10/2026
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/09/2026

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des remarques sur le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2026. Elle soumet le procès-verbal au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

LE MAIRE,
Sandrine GUERCHE

